



SYNDICAT MIXTE D'ELECTRICITE DU GARD

**REGISTRE des DELIBERATIONS
 Du BUREAU SYNDICAL du 28 Janvier 2025
 DELIBERATION N° 2025-02**

OBJET : Demande de financement pour la réalisation d'un Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) au titre du FEDER.

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 du mois de Janvier, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Electricité du Gard dûment convoqués le 16 Janvier 2025, s'est réuni à 10 heures dans la salle de réunion du Syndicat sous la présidence de Monsieur Aimé CAVAILLE, Président du Syndicat.

Monsieur Christophe ZARAGOZA est élu Secrétaire de Séance.

Délégués	Communes	P	A	Procuration
Aimé CAVAILLÉ	ALES	X		
Joseph BLANCHER	LES PLANS	X		
Annick CHOPARD	VAUVERT	X		
Lionel JEAN	CORCONNE	X		
Frédéric ESCOJIDO	NIMES	X		
François ABBOU	PEYROLLES	X		
Jean-Luc CHAPON	UZES		X	
Elian PETITJEAN	ST MICHEL D'EUZET	X		
Maxime COUSTON	BAGNOLS SUR CEZE	X		
Patrick DELEUZE	CHAMBORIGAUD		X	
Christophe ZARAGOZA	LEDENON	X		
Patrick DE GONZAGA	LA ROUVIERE	X		
Jean-Paul BOYER	SERVIERS LABAUME	X		
Pascal PEYRIERE	CHUSCLAN	X		
Jack VERRIEZ	MIALET	X		
Lucas FAIDHERBE	ST JULIEN DE LA NEF		X	
Frédéric FORTE	FOURNES		X	
Nathalie FABIE	ST SIFFRET		X	
Aline BASTIDA	GARONS		X	
Maurice BLACHAS	GENERAC		X	
Démissionnaire	ST PRIVAT DES VIEUX			
Sébastien KUBANI	SOUSTELLE	X		
Gilles TRINQUIER	AIGREMONT	X		
Démissionnaire	ANDUZE			
Gilles COLOMBIER	ROQUEMAURE		X	
Christian ANDRE	CAVEIRAC		X	
		15	9	

P = présent - A = absent -excusés - Pro = procuration

Nombre de Membres en exercice	:	24
Nombre de Membres présents	:	15
Nombre de votes exprimés	:	9

Le quorum étant atteint, le Bureau syndical peut valablement délibérer.

Le Territoire d'Energie Gard s'est positionné dans sa délibération n° 2024-58 du 17 septembre 2024 en tant qu'Autorité Publique Locale compétente pour la réalisation du Plan de corps de rue simplifié (PCRS) sur le territoire du département du Gard.

Le PCRS est une orthophotographie haute définition, produite à partir de clichés aériens qui ont été traités pour éliminer les déformations dues aux reliefs et à la perspective. A l'issue du traitement, une image géoréférencée est obtenue. Cette ressource mutualisée et précise permet de garantir que les gestionnaires de réseaux disposent tous d'un même fond de plan de qualité sur lequel superposer le tracé de leurs réseaux afin de satisfaire à la législation anti-endommagement DT-DICT.

Demande de financement pour la réalisation d'un Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) au titre du FEDER
PAGE 2

Au 1er janvier 2026, le déploiement du Plan de Corps de Rue Simplifié – PCRS – devra être effectif sur l'ensemble du territoire national. L'objectif est de disposer d'un fond de plan unique pour répondre aux Déclarations de Travaux – Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux – DT-DICT – dans le cadre de la loi dite « anti-endommagement » des réseaux. Issue du décret n° 2011-1241 du 5 octobre 2011 codifié au sein du code de l'environnement, entrée en vigueur le 1er Juillet 2012, la réforme DT (déclaration préalable de travaux) - DICT (déclaration d'intention de commencement de travaux) a pour objectif de réduire le nombre et la gravité des accidents qui sont susceptibles de se produire lors de la réalisation de travaux à proximité de réseaux enterrés et d'équilibrer le partage des responsabilités entre les différents acteurs.

Au-delà de la réglementation anti-endommagement pour laquelle il a été initialement prévu, le PCRS peut alimenter une grande diversité d'usages : création de jumeau numérique, services d'incendie et de secours, gestion foncière et environnementale...

Le plan de financement estimatif envisagé pour la réalisation du PCRS initial, hors frais de ressources et de publicité et dans l'attente de la consultation et du positionnement du Département du Gard du Gard et des EPCI est le suivant :

	Recettes		Dépenses € HT	
FEDER	40%	280 000,00 €	PCRS	500 000,00 €
ENEDIS	20%	140 000,00 €	Autres frais	100 000,00 €
Open Ig	1%	10 000,00 €	Jumeau numérique	100 000,00 €
TE GARD	39%	270 000,00 €		
Total		700 000,00 €		700 000,00 €

Cette répartition pourra faire l'objet d'une réévaluation en cours de projet.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ;
- **AUTORISE** Monsieur Le Président ou son représentant à adresser à la Région OCCITANIE, au titre des fonds FEDER, une demande de subvention.

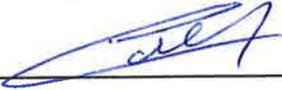
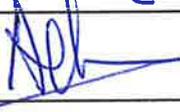
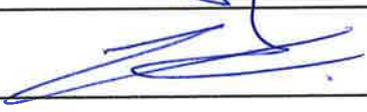
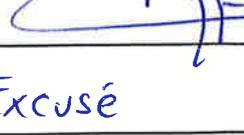
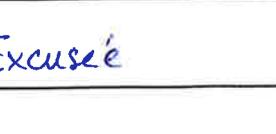
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

LE PRESIDENT
Aimé CAVAILLE



**REUNION DE BUREAU SYNDICAL, MARDI 28 JANVIER 2025
NIMES**

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Aimé CAVAILLÉ	Président du TE GARD - SMEG	
Joseph BLANCHER	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Annick CHOPARD	Vice-Présidente du TE GARD - SMEG	
Lionel JEAN	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Frédéric ESCOJIDO	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
François ABBOU	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jean-Luc CHAPON	Vice-Président du TE GARD - SMEG	Excusé
Elian PETITJEAN	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Maxime COUSTON	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Patrick DELEUZE	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Christophe ZARAGOZA	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Patrick DE GONZAGA	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jean-Paul BOYER	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Pascal PEYRIERE	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jack VERRIEZ	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Christian ANDRÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	Excusé
Aline BASTIDA	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	Excusée
Maurice BLACHAS	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Gilles COLOMBIER	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Nathalie FABIÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Lucas FAIDHERBE	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	Excusé

**REUNION DE BUREAU SYNDICAL, MARDI 28 JANVIER 2025
NIMES**

Envoyé en préfecture le 29/01/2025

Reçu en préfecture le 29/01/2025

Publié le 10h00



ID : 030-200039543-20250128-2025_02-DE

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Frédéric FORTÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	Excuse!
Sébastien KUBANI	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Gilles TRINQUIER	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	